

# LA SEGMENTATION DES ENTREPRISES

**LA SEGMENTATION DES ENTREPRISES (module 39 de FIBEN) participe à une meilleure connaissance des petites entreprises.**

**C'est une information complémentaire à une cote Banque de France de signification neutre : cotes X0, J0, K0, L0, M0.**

**Elle résulte d'un traitement statistique reposant sur un examen de données objectives qualitatives (données descriptives) et quantitatives (impayés sur effets de commerce, endettement bancaire).**

## QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

Sont éligibles à la segmentation les entreprises à caractère civil ou commercial, hors entreprises individuelles et financières :

- dont le siège social est situé en métropole ou dans les départements d'outre-mer ;
- non cotées au vu d'une documentation comptable récente ;
- au nom desquelles aucune information défavorable n'est enregistrée : jugement, événement marquant, etc ;
- et qui ont en conséquence une cote de crédit 0.

## QUELLES SONT LES VARIABLES PRISES EN COMPTE ?

- **Une variable « descriptive »** qui agrège la date wde création, la catégorie juridique et le secteur d'activité de l'entreprise. À titre d'exemple, une ancienneté importante de l'entreprise a une incidence favorable sur cette variable.
- **Une variable « endettement bancaire »** issue de la collecte mensuelle réalisée par la Banque de France : part des crédits à court terme, des créances commerciales.
- **Une variable « impayés sur effets de commerce »** à considérer hors contestation de créances, collectée par la Banque de France via la Centrale des incidents de paiements sur effets (CIPE).

## COMMENT SE DÉCLINE LA SEGMENTATION ?

La segmentation peut prendre différentes valeurs s'échelonnant de 1 à 6 :  
1 traduit les éléments statistiques les plus positifs, 6 traduit les moins positifs.

<b>Segment 1</b>	Absence d'impayés sur effets de commerce, données descriptives (niveau d'endettement bancaire non déterminant)
<b>Segments 2 et 3</b>	Absence d'impayés sur effets de commerce, données descriptives, endettement bancaire
<b>Segment 4</b>	Absence d'impayés sur effets de commerce ou présence éventuelle d'impayés inférieurs à 1524 euros, données descriptives, endettement bancaire
<b>Segment 5</b>	Présence éventuelle d'impayés sur effets de commerce supérieurs à 1524 euros, données descriptives, endettement bancaire
<b>Segment 6</b>	Présence systématique d'impayés sur effets de commerce inférieurs ou supérieurs à 1524 euros, données descriptives (niveau d'endettement bancaire non déterminant)

